



**PRÉFET
DE L'ARIÈGE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service Aménagement – Urbanisme – Habitat**

Affaire suivie par Rémi Gémignani

Tél : 05 61 02 45 25

Courriel : remi.gemignani@ariefge.gouv.fr

Foix, le 02/07/2020

La préfète de l'Ariège

à

Monsieur Denis Puech
Maire
Mairie, 09 240 ALLIÈRES

Objet : Élaboration du PLU d'Allières. Avis de la CDPENAF

La commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, qui s'est réunie le 5 mars 2020 a examiné le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

J'ai l'honneur de vous informer que la commission a émis un avis favorable sur les objets de cette saisine :

- Élaboration du PLU avec réduction des espaces naturels, agricoles et forestiers – **favorable à l'unanimité**

- Dispositions réglementaires des zones A et N concernant les extensions et annexes des habitations existantes – **favorable à l'unanimité**

Pour la préfète et par délégation,
Le chef de service aménagement, urbanisme et habitat,



Olivier MONSÉGU